
LE PROPAGATEUR

Volume VI.

1er Mars, 1896,

Numéro 1

BULLETIN

29 février 1896

Notre collaborateur Alby, qui avait bien voulu se charger de la rédaction du Bulletin de notre *Propagateur*, s'est décidé, par des raisons de santé, à nous priver de son précieux concours. Il veut bien s'occuper encore de la *Partie Légale*. C'est avec peine que nous avons dû nous conformer à ses désirs. Mais nous tenons, au nom de nos lecteurs habitués à lire ce résumé, si bien fait, des événements du monde entier, à remercier M. Alby de sa collaboration si dévouée pendant six années et à lui exprimer, avec notre gratitude, les regrets que nous inspire sa décision.

Nous sommes heureux de lui voir consacrer à la *Partie Légale* sa science de jurisconsulte qui aborde, avec une sûreté de jugement remarquable, les sujets les plus variés et les plus intéressants. Nous souhaitons qu'il nous apporte pendant longtemps — au profit de nos lecteurs, les lumières de ses connaissances juridiques.

.

**** Nouvelles diverses.**—Le Souverain Pontife a adressé au cardinal Langenieux, archevêque de Reims, une lettre pontificale accordant un jubilé extraordinaire à la France à l'occasion du quatorzième centenaire du baptême de Clovis, roi de France.

“ Certes si tant de nobles institutions est-il dit dans la lettre apostolique, célèbrent avec bonheur le jour qui rappelle leur origine et leurs commencements, est-il rien de plus juste, rien de plus digne d'une nation que de fêter, à travers les siècles, l'année et le jour où elle est née à la foi chrétienne pour entrer en participation de l'héritage céleste.”

Cette lettre est datée du 8 janvier 1896 : le jubilé national — c'est la désignation qu'on lui donne en France — a été annoncée le 23 février, dans toutes les paroisses du diocèse, de Reims au son des cloches. Dans ce diocèse, le jubilé durera du jour de Pâques à celui de la Nativité.

— Le prince de Bulgarie, Ferdinand, a réalisé son funeste dessein de faire entrer son fils le prince Borris dans la religion grecque orthodoxe. Il avait osé faire une démarche près du Souverain Pontife pour lui demander d'autoriser un pareil acte. Le Pape, avec une bienveillance qui n'a pas été récompensée, a bien voulu écouter le prince. Il a même, dans un sentiment de